

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 19

Travaux de réparation du pont de Brech

Communes de Brech et Plumergat

Juin 2021



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération

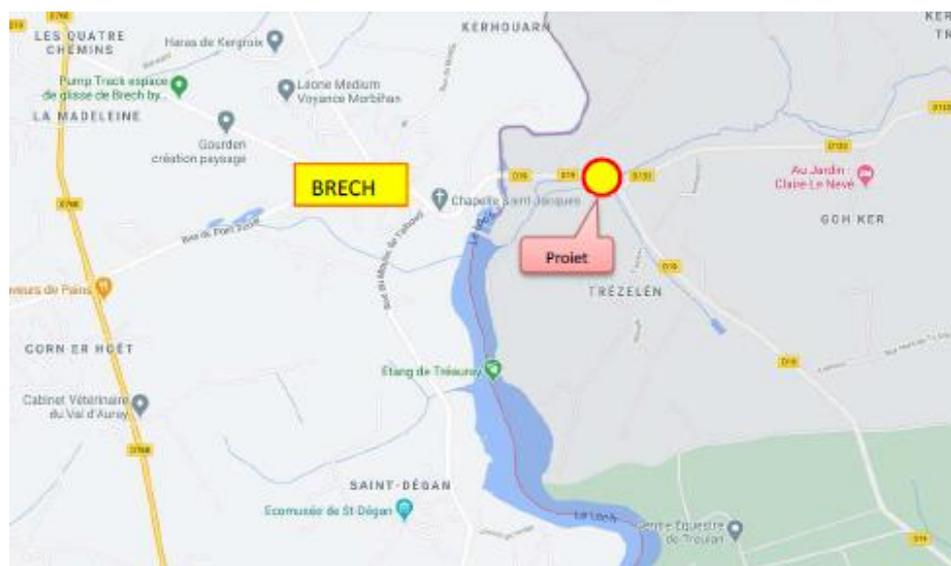
Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrages d'art départementaux 2021, le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation du pont de Brech qui supporte la RD19 sur les communes de Brech et Plumergat.

Les travaux portent sur :

- superstructures : rabotage de chaussée, aménagement de 2 tranchées drainantes, mise en œuvre d'une étanchéité, aménagement de longrine en béton armé pour mise en œuvre du nouveau dispositif de sécurité, réfection de chaussée, mise en œuvre d'un nouveau dispositif de retenue.
- maçonneries : aménagement de batardeaux avec mise en place d'une canalisation pour intervention dans le lit du cours d'eau, nettoyage général de l'ouvrage (enlèvement végétation, lavage haute pression), piquage et rejointoiement général des maçonneries de l'ouvrage.

Reprise des ¼ de cônes existants (nettoyage et rejointoiement de la base des perrés).

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Montant de l'opération : 70 000,00 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise MARC SA, Agils et EUROVIA

Durée

Un délai de 8 semaines est prévu pour la réalisation des travaux

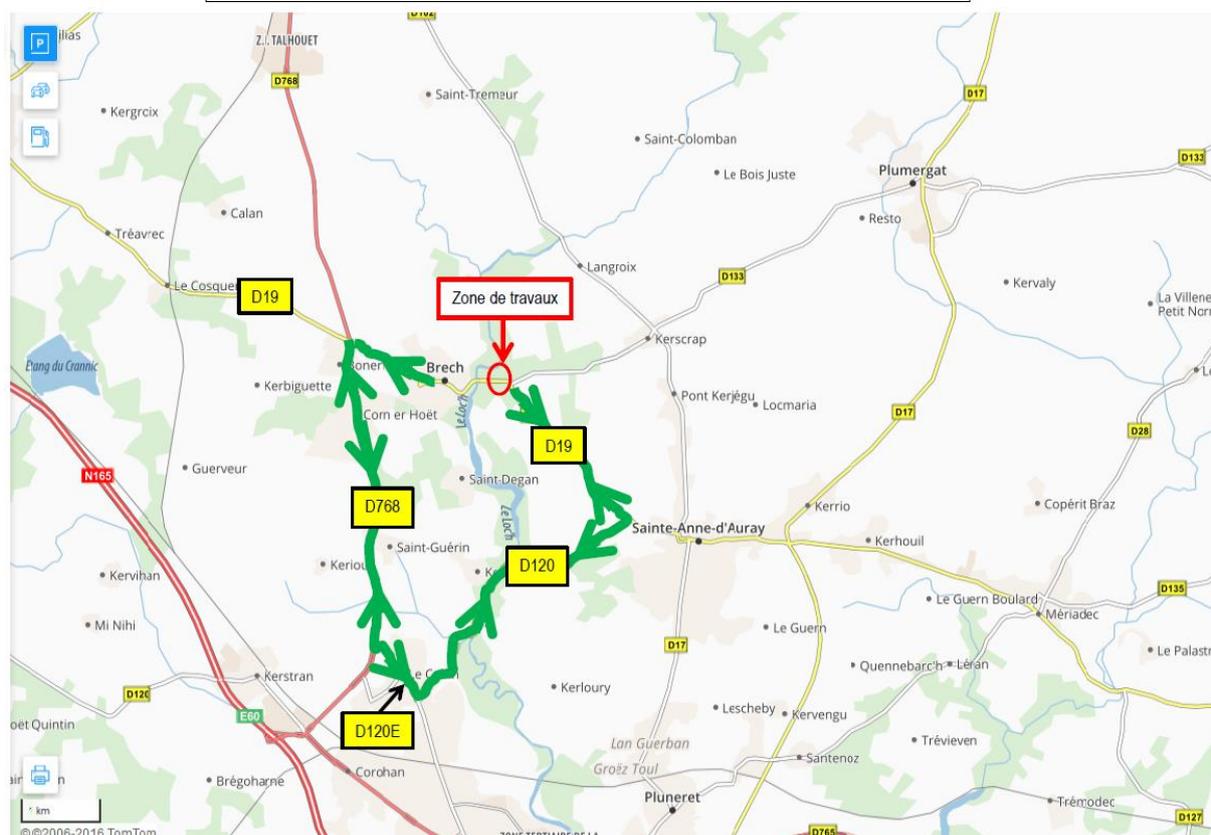
Information et déviations durant les travaux

La gestion de la déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes et de l'aménagement (agence technique Sud-Ouest)

L'entreprise en charge des travaux sera responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Les travaux se dérouleront au départ sous alternat. Ensuite les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation de circulation à partir du 5 juillet au 30 juillet 2021.

Déviation pour travaux de réfection de l'ouvrage d'art, RD 19 ; PR 14+902



Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTB (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.